

## INTERVIEW. "Rock'n'Roll Justice", une histoire judiciaire du rock par le Niçois Fabrice Epstein

📍 COTE-D-AZUR #MUSIQUE | PAR JIMMY BOURSCOT | Mis à jour le 07/12/2021 à 16:30 | Publié le 20/12/2021 à 09:00



Avec son livre "Rock'n'Roll Justice", l'avocat niçois propose une plongée dans l'histoire judiciaire du rock. On y trouve des scandales, des affaires de gros sous, des provocateurs nés...

Il a chopé le virus tout petit, en fouillant dans les disques de son père. Les Doors, Bob Dylan, les Beatles ou encore les Pink Floyd ont vite intégré son Panthéon personnel.

Fabrice Epstein, 39 ans, est toujours aussi fou de rock. A la tête du cabinet Saul associés à Paris, ce brillant avocat en droit des affaires a d'abord été pénaliste.

Il avait notamment défendu un officier rwandais jugé pour son rôle dans le génocide de 1994. Le procès lui avait inspiré un livre, *Un génocide pour l'exemple* (2015, éditions du Cerf).

Après avoir abordé ce thème lourd, Fabrice Epstein a voulu opérer dans un registre différent. Par le biais du musicien Bertrand Burgalat, il a réussi à convaincre Vincent Tannières, le rédacteur en chef du magazine *Rock'n'Folk*, de le laisser publier des chroniques décortiquant les liens entre le rock et le monde judiciaire, baptisées *Et justice pour tous*.

Une quinzaine de ces textes composent en partie *Rock'n'Roll Justice*, l'ouvrage de 315 pages réunissant les deux passions d'Epstein, que nous avons rencontré en marge d'une dédicace à la Fnac de Nice, sa ville natale.

### **Comment est né ce livre et à qui s'adresse-t-il ?**

On a récupéré quelques chroniques de *Rock'n'Folk*, mais il y en a quarante qui sont originales. Cela peut être un livre pour des juristes, de manière annexe, mais il est avant tout dédié aux fans de rock. Il permet de voir les artistes différemment. Jim Morrison, on sait bien que c'était quelqu'un qui jouait avec les limites. Mais Tom Petty, on ne se doute pas que c'était d'abord un très mauvais businessman, avant d'en devenir très bon. Dylan, on se doute bien qu'il en a après la justice. Mais il négocie aussi très bien ses contrats. Et il y a aussi les managers, on les voit à l'oeuvre. C'est une autre image de cette industrie musicale.

### **Souvent de sacrés personnages, ces managers...**

Ce sont des figures idéales pour un avocat, on se dit qu'on aimerait bien les avoir pour clients. Le Colonel Parker, lui, n'avait qu'un seul client : Elvis. Il l'a complètement dépouillé. Quand Elvis est mort, sa famille pensait vraiment qu'il était à la tête d'une fortune colossale. Mais Parker avait vendu tous les droits d'Elvis à RCA. Si bien qu'il n'avait plus de royalties. Le juge a dit que ça choquait jusqu'à la conscience humaine. Même quand ils ont transigé, Parker a réussi à reprendre de l'argent à RCA et à la famille Presley.

### **Certaines de leurs "aventures" sont tout de même jubilatoires ?**

Ils restent des escrocs, mais il y a un peu de tendresse pour ces personnages parfois, oui. Et certains ont fait avancer l'industrie de la musique. Morris Levy, c'était quelqu'un qui avait compris qu'il fallait être à toutes les étapes de la chaîne, de la production à la distribution. Après, il y avait de vrais méchants. Albert Grossman était manager de Bob Dylan et de Janis Joplin, à qui il avait fait signer une assurance sur la mort. Quand elle s'est suicidée par overdose, il a récupéré de l'argent.

### **Votre livre s'arrête aussi sur des questions de plagiat. N'avez-vous pas craint que tout cela soit trop technique pour le lecteur ?**

C'est parfois difficile de rendre certaines histoires digestes, mais j'ai la volonté de le faire. Mais quand on prend l'histoire de George Harrison autour de son plagiat de *My Sweet Lord*, ça va plus loin. Il y a son précédent manager qui essaie de racheter les droits de la société contre laquelle il est au tribunal. On montre cette facette business du rock, au-delà d'un sujet purement technique.

### **On retrouve aussi George Harrison du côté de Nice, où il a attaqué le photographe Charles Bébert à la sortie d'un restaurant. Comment avez-vous découvert cela ?**

L'un de mes meilleurs copains est Niçois, comme moi. Son cousin, c'est Stéphane, le fils de Charles Bébert. Stéphane a fait un film sur *The Police*, dont il est fan. Je n'aime pas forcément ce groupe, mais je devais rédiger une chronique à son sujet. J'appelle Stéphane, je lui demande s'il y a des trucs croustillants à raconter. Pas grand-chose. Mais il commence à me parler de son père, qui avait eu un problème avec Harrison. Il me raconte l'histoire, je suis vraiment estomaqué. J'ai retracé le fil grâce à Stéphane et son père, mais aussi des avocats. Et on a la chance d'avoir les photos de la personne qui a vécu les faits.



**Au-delà de ces petits moments qui ont façonné la légende du rock, vous vous attardez aussi sur des procès qui ont eu un retentissement sur la société...**

Oui, certaines histoires ont eu une réelle influence. Les Beatles ont été taxés de tous les noms aux Etats-Unis lorsqu'ils ont dit qu'ils étaient plus populaires que Jésus. Aujourd'hui, il n'y aurait aucun problème. Mais ça a suscité les foudres de la droite américaine. Il y a eu des autodafés, comme en Allemagne nazie. Et puis quarante ans plus tard, le Vatican les excusera plus ou moins, en disant que Lennon était un mec de la classe ouvrière, qui ne savait pas de quoi il parlait...

Dans le *Ed Sullivan Show*, on se retrouve avec Morrison qui ose dire des choses que ne disent pas d'autres artistes. Lui, c'était un vrai de vrai. Quand on lui disait qu'il ne pouvait pas chanter certaines choses, il y allait. Alors que Mick Jagger, beaucoup plus conventionnel, pouvait changer des paroles.

**Vous évoquez la condamnation de Jim Morrison à Miami pour "outrage aux bonnes moeurs", "exhibitionnisme" et "indécence"...**

J'ai eu l'un de ses deux avocats au téléphone. Il a 86 ans et a un peu construit toute sa carrière autour du procès de Morrison à Miami. Il me racontait des choses succulentes. Le procureur demandait à Morrison de signer des disques pendant l'audience, pour lui et ses enfants. Comme c'était les Etats-Unis, avec ce côté puritain, il fallait le condamner parce qu'il aurait, *a priori*, montré son sexe. Mais la réalité, c'est qu'il n'y a aucune photo montrant "la chose qui pend", comme on dit. Il y a des témoignages bidon. Il est tout de même relaxé pour ivresse, alors qu'il était saoul comme un cochon. Finalement, c'est six mois de prison. On connaît la suite. Il part à Paris, où il meurt. Mais en 2007, des fans demandent à la commission des grâces de Floride de gracier Morrison. Cela n'a aucun sens, puisque cela revient à reconnaître qu'il a commis l'infraction. En fin de compte, c'est devenu un *outlaw* gracié.

**Dans votre livre, Bob Dylan revient régulièrement. Impossible de passer à côté ?**

Pour moi, Dylan, c'est la pierre angulaire. Il anticipe tout. Comme tous les vrais génies, les visionnaires. Il anticipe les années 1960, l'affaire Hurricane Carter, avec son acquittement des années plus tard. C'est aussi l'homme le plus cité dans les décisions de justice américaines. Quand on vous dit que vous n'avez pas besoin d'expert, on vous sort une phrase de Dylan pour relever l'évidence. "*You don't need a weatherman to know which way the winds blows*" ("*pas besoin d'un météorologue pour savoir dans quel sens souffle le vent*"). Voilà ce que les juges vous disent. On n'imagine pas ça avec Brassens ou Gainsbourg en France.

**Depuis sa sortie en novembre dernier, Rock'n'Roll Justice rencontre un beau succès. Envie de récidiver ?**

On fera peut-être un deuxième tome. Parce qu'il y a plein de choses mises de côté, comme la musique noire, que je révère. C'est un sujet très lourd. Je ne parle pas énormément des femmes dans ce livre, mais j'ai vocation à le faire. Il y a encore beaucoup d'histoires que je dois démêler et cela demande beaucoup de temps. Pour les dix pages sur Dylan, j'ai écouté une quarantaine de podcasts et lu deux bouquins en anglais. Je ne fais pas les choses à la légère, parce que ça me tient à coeur.

**Rock'n'roll Justice. Editions La Manufacture de livres. 320 pages. 25 euros.**